

A large, thick green circular graphic element is centered on the page, partially overlapping the blue text box.

Annuaire général 2020-2021
**Faculté de
médecine dentaire**
Études supérieures

Université  de Montréal **et du monde.**

registraire.umontreal.ca

Table des matières

Introduction	5-1
PROGRAMMES	
2-300-1-3 Maîtrise en médecine dentaire (M. Sc.)	5-1
2-303-1-0 Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire	5-3
2-303-1-1 Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie	5-4
2-306-1-0 Maîtrise en sciences buccodentaires (M. Sc.)	5-5
2-310-1-3 D.E.S. en orthodontie	5-5
2-312-1-3 D.E.S. en réhabilitation prosthodontique	5-6
2-315-1-3 D.E.S. en dentisterie pédiatrique	5-7

Information à jour le 12 août 2020

FACULTÉ DE MÉDECINE DENTAIRE

Information à jour le 12 août 2020

INTRODUCTION

Le programme de doctorat en médecine dentaire (D.M.D.) de l'Université de Montréal, d'une durée de cinq ans, vise le développement de l'ensemble des compétences requises pour l'exercice de la médecine dentaire. La participation aux activités cliniques débute dès le premier trimestre du programme, s'intensifie tout au long du cheminement de l'étudiant et inclut l'apprentissage de technologies de pointe. Soutenu par les principes d'éthique professionnelle, les concepts du raisonnement clinique, de la collaboration interprofessionnelle, du partenariat de soins avec le patient et ses proches, de même que par la dentisterie factuelle, ce programme favorise l'autonomie professionnelle du futur dentiste généraliste. À la fin de son programme d'études, le docteur en médecine dentaire pourra s'orienter en pratique générale ou poursuivre des études en résidence multidisciplinaire, en spécialité, en recherche ou dans tout autre domaine lié à la santé buccodentaire.

Aux études supérieures, la Faculté de médecine dentaire offre une variété de programmes en fonction des objectifs de carrière des candidats. Tout d'abord, deux certificats de résidence permettent aux dentistes diplômés d'acquérir des compétences élargies dans divers domaines de la médecine dentaire. Ce sont la résidence multidisciplinaire en médecine dentaire et la résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie. Deuxièmement, les candidats intéressés à acquérir une formation en recherche scientifique de type fondamental, clinique ou épidémiologique peuvent s'inscrire à la maîtrise (M.Sc.) en sciences buccodentaires.

Finalement, deux programmes de spécialité sont proposés aux candidats désirant acquérir une formation spécialisée en dentisterie pédiatrique ou en orthodontie. Ces programmes visent la formation de dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif. Les dentistes intéressés par ces deux spécialités s'inscrivent obligatoirement à deux programmes conjoints : un diplôme d'études supérieures (D.E.S.) en dentisterie pédiatrique ou en orthodontie et une maîtrise en médecine dentaire (M.Sc.), option Dentisterie pédiatrique ou option Orthodontie.

Une fois les deux programmes conjoints réussis, le dentiste peut se présenter à l'examen du Collège Royal des dentistes du Canada. La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des dentistes du Québec.

COORDONNÉES GÉNÉRALES DE LA FACULTÉ

Pavillon Roger-Gaudry, Entrée B-1
2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec) H3T 1J4

Adresse Postale

Faculté de médecine dentaire
Université de Montréal
C.P. 6128, Succursale Centre-ville
Montréal (Québec) H3C 3J7

Téléphone : 514 343-6005
Télécopieur : 514 343-2233
Courriel : communications-medent@umontreal.ca
Web : www.medent.umontreal.ca

Cliniques dentaires

Pavillon Roger-Gaudry, local J-110
2900, boul. Édouard-Montpetit
Montréal (Québec) H3T 1J4
Bureau d'admission et des urgences : 514 343-6750
Devenir patient : www.medent.umontreal.ca

Clinique d'orthodontie

3525, chemin Queen-Mary
Montréal (Québec) H3V 1H9

DIRECTION

Doyen : Shahrokh Esfandiari

Vice-doyenne aux études de premier cycle : Anne Charbonneau
Vice-doyen aux affaires cliniques : René Voyer
Vice-doyen associé aux affaires cliniques : Hugo Ciaburro
Vice-doyen à la recherche et aux études supérieures : Antonio Nanci
Adjointe à la vice-doyenne aux études de premier cycle : Carine Bertrand
Responsable de la formation dentaire continue : Athéna Papadakis
Responsable des admissions : Ryma Kabir
Responsable des affaires internationales : Florina Moldovan
Secrétaire de faculté et vice-doyen associé aux affaires étudiantes : Florin Amzica
Directeur des affaires hospitalières et des progr. de résidences : Matthieu Schmittbuhl
Directrice administrative : Sophie Arès

Chefs de services cliniques

Chirurgie buccale et maxillo-faciale : Volong Dao
Dentisterie pédiatrique : Hélène Buithieu
Dentisterie opératoire : Eduard Epure
Clinique de parodontie et prévention : Robert Durand, René Voyer, Félix Girard
Diagnostic et urgence : Gisèle Mainville
Endodontie : Salam Sakkal
Orthodontie premier cycle : Normand Bach
Orthodontie deuxième cycle : Hicham El-Khatibs
Prothèse partielle amovible : Gilles Gauthier
Prothèse partielle fixe : Geneviève Guertin
Radiologie : Matthieu Schmittbuhl

Direction de départements

Dentisterie de restauration : Patrice Milot
Santé buccale : Jack Turkewicz
Stomatologie (par intérim) : Antonio Nanci

LISTE DES PROGRAMMES

Maîtrise en médecine dentaire	2-300-1-3
Options	
Orthodontie	
Réhabilitation prosthodontique	
Dentisterie pédiatrique	
Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire	2-303-1-0
Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie	2-303-1-1
Maîtrise en sciences buccodentaires	2-306-1-0
D.E.S. en dentisterie pédiatrique	2-310-1-3
D.E.S. en réhabilitation prosthodontique	2-312-1-3
D.E.S. en orthodontie	2-315-1-3

Programme 2-300-1-3

Version 01 (A14)

Maîtrise en médecine dentaire (M. Sc.)

OBJECTIFS

La maîtrise en médecine dentaire (M. Sc.), Option Orthodontie, Réhabilitation prosthodontique

dontique ou Dentisterie pédiatrique, et le diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) correspondant (Orthodontie, Réhabilitation prosthodontique ou Dentisterie pédiatrique,) doivent être suivis concurremment. Ces programmes s'adressent aux dentistes désirant acquérir une formation spécialisée. Ils visent à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en dentisterie pédiatrique, en orthodontie ou en réhabilitation prosthodontique en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif. À la fin de ses programmes, le candidat peut se présenter à l'examen du Collège Royal des Dentistes du Canada. La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à l'un ou l'autre des programmes conjoints suivants :

- M. Sc. (médecine dentaire), option Orthodontie et D.E.S. (orthodontie);
- M. Sc. (médecine dentaire), option Réhabilitation prosthodontique et D.E.S. (réhabilitation prosthodontique);
- M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique et D.E.S. (dentisterie pédiatrique);

Le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales;
- être titulaire d'un doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent; le bulletin officiel cumulatif de notes doit établir que, par ses études antérieures, le candidat est apte à poursuivre avantageusement des études de maîtrise;
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent;
- faire preuve d'une connaissance suffisante du français parlé et écrit ; la réussite d'un examen préalable administré par l'Université de Montréal peut être exigée; la compréhension de l'anglais écrit est nécessaire pour consulter des ouvrages scientifiques;
- avoir fait un minimum d'une année, soit comme interne dans un hôpital, soit en pratique privée, soit dans l'enseignement clinique (facultatif pour l'option Dentisterie pédiatrique);
- se présenter à une entrevue si elle est jugée nécessaire et subir des tests de dextérité si besoin est.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 15 août de l'année qui précède l'entrée dans le programme. Le candidat remplit une seule demande d'admission sur laquelle il indique :

- l'option de la M. Sc. (médecine dentaire) à titre de premier choix;
- le diplôme d'études spécialisées (D.E.S.) correspondant à titre de deuxième choix.

Le candidat a l'obligation de suivre concurremment la M. Sc. (médecine dentaire) selon l'option dans laquelle il a été admis et le D.E.S. correspondant.

Aucune admission ne sera autorisée dans un seul programme, soit uniquement la M. Sc. (médecine dentaire) ou l'un des trois D.E.S.

La Faculté ne s'engage pas à admettre tous les candidats admissibles.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'intention ou de motivation
- Curriculum vitae
- fournir trois lettres de recommandation.
- deux lettres de professeurs où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu
- une lettre du doyen de la faculté où le diplôme de doctorat en médecine dentaire a été obtenu

2. Statut étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein. Compte tenu de la séquence des cours et du suivi

des cas cliniques, le statut à demi-temps ou à temps partiel n'est pas autorisé dans les programmes.

3. Scolarité

La scolarité des programmes suivis concurremment (M. Sc. et D.E.S.) est de neuf trimestres sur une base de trois trimestres par année. Une période de vingt jours ouvrables de vacances annuelles est permise. Les dates des vacances sont déterminées par le responsable facultaire. Le programme de M. Sc. (médecine dentaire) étant suivi concurremment à l'un des trois D.E.S. offerts en médecine dentaire, la suspension de l'un ou l'autre des programmes de manière prolongée n'est pas autorisée. Si un candidat doit suspendre sa scolarité, l'apprentissage clinique doit être repris à zéro pour permettre d'acquérir l'ensemble des compétences cliniques indispensables.

4. Évaluation

Le candidat doit réussir les évaluations de tous les cours des deux programmes auxquels il est inscrit concurremment en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée à l'examen de reprise ne peut être supérieure à C. La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours de l'ensemble des cours des deux programmes suivis concurremment, deux échecs consécutifs dans le même cours de même qu'un échec à la reprise d'un cours déjà échoué sont éliminatoires.

L'étudiant se trouvant dans l'une ou l'autre des situations éliminatoires décrites précédemment est exclu des deux programmes qu'il poursuivait concurremment.

5. Salaire

Le candidat admis à la M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique et au D.E.S. (dentisterie pédiatrique) est éligible au salaire accordé aux résidents dès la première année dans le programme s'il répond aux deux exigences suivantes :

- détenir le statut de citoyen canadien ou de résident permanent au Canada;
- détenir un permis d'exercice de l'Ordre des Dentistes du Québec.

6. Conditions d'obtention des diplômes émis conjointement

Le candidat doit avoir satisfait à toutes les exigences des deux programmes auxquels il est inscrit concurremment pour obtenir ses deux diplômes, soient :

- la M. Sc. (médecine dentaire), option Orthodontie et le D.E.S. (orthodontie) ou
- la M. Sc. (médecine dentaire), option Réhabilitation prosthodontique et le D.E.S. (réhabilitation prosthodontique) ou la M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique et le D.E.S. (dentisterie pédiatrique).

7. Mémoire

Le mémoire est conventionnel ou par article(s). Il doit respecter les lignes directrices et règlements de la Faculté de médecine dentaire ainsi que les règles des Études supérieures et postdoctorales telles que précisées dans le Guide de présentation des mémoires et thèses.

Le mémoire doit obligatoirement être soumis au plus tard à la fin du huitième trimestre de scolarité pour évaluation par un jury.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits. Elle est offerte avec un tronc commun (segment 01) et comporte 3 options :

- option Orthodontie (segments 01 et 70),
- option Réhabilitation prosthodontique (segments 01 et 71),
- option Dentisterie pédiatrique (segments 01 et 72).

Segment 01 Tronc commun

Le Tronc commun comporte 12 crédits obligatoires.

Bloc 01A

Obligatoire - 12 crédits.

SAB 6065	1	Fentes palatines et labiales
SAB 6069	1	Orthophonie
SAB 6311	1	Photographie et dentisterie
SAB 6338	1	Notions théoriques des douleurs
SAB 6405	2	Statistiques en médecine dentaire

SAB 66041	0	Séminaire de recherche en médecine dentaire 1
SAB 66042	0	Séminaire de recherche en médecine dentaire 2
SAB 66043	0	Séminaire de recherche en médecine dentaire 3
SAB 66044	0	Séminaire de recherche en médecine dentaire 4
SAB 66045	0	Séminaire de recherche en médecine dentaire 5
SAB 66046	1	Séminaire de recherche en médecine dentaire 6
STO 6000	1	Imagerie crânio-faciale
STO 6300	2	Pathologie buccale avancée
STO 6303	1	Anatomie de la tête et du cou
STO 6304	1	Génétique médicale

Segment 70 Propre à l'option Orthodontie

L'option comporte 45 crédits obligatoires, dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 70A

Obligatoire - 3 crédits.

SAB 6610	1	Méthodologie de la recherche
STO 6307	2	Physiologie neuromusculaire

Bloc 70B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

SAB 6611	30	Mémoire en orthodontie
----------	----	------------------------

Segment 71 Propre à l'option Réhabilitation prosthodontique

L'option comporte 45 crédits obligatoires, dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 71A

Obligatoire - 3 crédits.

DER 6222	1	Initiation à la dentisterie factuelle
STO 6307	2	Physiologie neuromusculaire

Bloc 71B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

Segment 72 Propre à l'option Dentisterie pédiatrique

L'option comporte 45 crédits obligatoires, dont 30 crédits sont attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire.

Bloc 72A

Obligatoire - 3 crédits.

SAB 6610	1	Méthodologie de la recherche
STO 6307	2	Physiologie neuromusculaire

Bloc 72B Recherche et mémoire

Obligatoire - 30 crédits.

SAB 6617	30	Mémoire en dentisterie pédiatrique
----------	----	------------------------------------

Programme 2-303-1-0
Version 03 (H18)

Certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire

OBJECTIFS

Ce programme de résidence de l'Université de Montréal s'adresse au dentiste cherchant à acquérir des compétences élargies dans de nombreux domaines de la médecine dentaire. Le programme s'articule essentiellement autour de deux volets complémentaires qui se déclinent en une série de stages effectués aussi bien au département de Stomatologie du CHUM que dans les différents services cliniques de la Faculté de médecine dentaire. Une équipe pluridisciplinaire particulièrement expérimentée assure l'encadrement des résidents tout au long de leur cursus.

Ce programme permet au résident d'accomplir des traitements complexes combinant de multiples approches cliniques, d'être à la fine pointe de nouvelles technologies, notamment en dentisterie numérique (CAD-CAM), de se familiariser avec la prise en charge de patients médicalement compromis atteints de multiples pathologies et de renforcer ses habiletés cliniques en tenant compte de contextes médicaux particuliers.

À l'issue de son cursus, le résident obtiendra un certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire de l'Université de Montréal.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Le dossier scolaire du candidat doit établir que par ses études antérieures, il est apte à poursuivre avantagusement des études avancées
- posséder un permis d'exercice émis par l'Ordre des dentistes du Québec
- sur demande du comité de sélection, se présenter à une entrevue.

Les étudiants doivent posséder une connaissance suffisante du français.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1er octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence le 1er juillet suivant.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Trois lettres de recommandation
- Curriculum vitae
- Lettre de motivation ou d'intention.

2. Inscription

Comme le programme du Certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son admission.

3. Statut de l'étudiant

L'étudiant s'inscrit à temps plein, le temps partiel n'est pas autorisé dans le programme.

4. Scolarité

La scolarité est de 12 mois consécutifs. En résidence, le contrat comprend quatre semaines de vacances.

5. Évaluation

Le candidat doit réussir les évaluations de tous les cours du programme en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours.

La note accordée après un examen de reprise ne peut être supérieure à C. La moyenne est calculée à partir de la note calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours ou deux échecs consécutifs dans le même cours sont éliminatoires.

6. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire. Le diplôme est décerné sans mention de distinction.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le certificat comporte 52 crédits.

Segment 70

Tous les crédits du Certificat sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 12 crédits.

SRS 6012	2	Projet de résidence en médecine dentaire
SRS 6013	1	ACLS en médecine dentaire
SRS 6014	2	Imagerie avancée par CBCT en médecine dentaire
SRS 6015	3	Formations approfondies en médecine dentaire
SRS 6016	1	Évaluation de l'acte en médecine dentaire
SRS 6017	3	Formations cliniques en médecine dentaire

Bloc 70B Stages

Obligatoire - 40 crédits.

SRS 6018	8	Stage hospitalier en médecine dentaire
SRS 6019	10	Stage hospitalier en chirurgie buccale
SRS 6020	6	Stage hospitalier en prothèse maxillo-faciale
SRS 6021	8	Stage multidisciplinaire en médecine dentaire
SRS 6022	8	Stage de chirurgie en médecine dentaire

Programme 2-303-1-1

Version 02 (É18)

Certificat de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie**OBJECTIFS**

Ce programme de résidence approfondie en médecine dentaire de l'Université de Montréal s'adresse aux dentistes ayant déjà complété une année de résidence multidisciplinaire. Le programme associe à un important volet hospitalier, une série d'approfondissements disciplinaires offerts par la clinique facultaire. Une équipe particulièrement expérimentée et élargie, dans le cadre de ce programme, aux disciplines médicales et chirurgicales connexes à la médecine dentaire, assure l'encadrement des résidents tout au long de leur cursus.

Avec ses multiples possibilités, ce programme cherche à répondre aux demandes spécifiques des résidents qui souhaitent approfondir leurs connaissances. Différents parcours sont donc proposés, notamment en chirurgie, dentisterie pédiatrique, médecine buccale ou au choix selon les intérêts du candidat.

À l'issue de son cursus, le résident obtiendra un certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire de l'Université de Montréal.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier au certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie, le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire du doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou l'équivalent. Le dossier scolaire du candidat doit établir que par ses études antérieures il est apte à poursuivre avantagement des études avancées
- avoir complété une année de certificat de résidence multidisciplinaire en médecine dentaire ou l'équivalent

Les candidats doivent avoir une connaissance suffisante du français.

Toute demande d'admission doit être déposée au Service de l'admission et du recrutement avant le 1er octobre. Les candidats sont informés en décembre de la décision prise en ce qui concerne leur demande. Le programme commence soit le 1er janvier soit le 1er juillet suivant.

1.1 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettres de recommandation
- Fournir une copie du permis d'exercice émis par l'Ordre des dentistes du Québec

2. Inscription

Comme le programme du certificat débute avant l'ouverture officielle des cours, la date d'inscription établie par la Faculté de médecine dentaire sera portée à la connaissance du candidat au moment de son admission.

3. Statut de l'étudiant

Les études se font à temps plein.

4. Scolarité

Le programme de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie est de 12 mois consécutifs. Une période de quatre semaines de vacances est permise.

5. Évaluation

Le candidat au certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire doit réussir les évaluations de tous les cours du programme en obtenant une note supérieure ou égale à C dans chaque cours, soit la note minimale de passage d'un cours. La note accordée après un examen de reprise ne peut être supérieure à B-. La moyenne est calculée à partir de la note obtenue après la reprise.

Un échec dans plus de deux cours ou deux échecs consécutifs dans le même cours sont éliminatoires.

6. Diplôme

Le candidat qui remplit toutes les exigences du programme obtient le certificat de deuxième cycle de résidence approfondie en médecine dentaire et en stomatologie. Ce certificat ne conduit pas à la reconnaissance au titre de spécialiste décerné par l'Ordre professionnel.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le certificat de deuxième cycle comporte 52 crédits. L'étudiant fait approuver par son directeur de programme le choix des options à l'intérieur des cours proposés. Le directeur est responsable de l'orientation.

L'étudiant est soumis aux normes du centre hospitalier dans lequel il poursuit ses études, de même qu'à celles pouvant découler du contrat d'affiliation entre l'Université et le centre hospitalier.

Segment 70

Tous les crédits du certificat sont à option, dont 48 sont attribués aux stages.

Bloc 70A

Option - Minimum 32 crédits, maximum 48 crédits.

SRS 6023	16	Stage hospitalier en médecine dentaire avancée 1
SRS 6024	16	Stage hospitalier en médecine dentaire avancée 2
SRS 6025	16	Stage hospitalier en médecine dentaire avancée 3

Bloc 70B

Option - Maximum 16 crédits.

SRS 6026	8	Stage de dentisterie hospitalière en médecine et chirurgie
SRS 6027	8	Stage hospitalier en dentisterie pédiatrique
SRS 6028	8	Stage d'approfondissements disciplinaires en clinique de spécialité

Bloc 70C

Option - Maximum 4 crédits.

DER 6120	1	Bioéthique et dentisterie légale
DER 6130	1	Expertises
DER 6222	1	Initiation à la dentisterie factuelle
PHL 6035	3	Pharmacologie de la douleur
SAB 6311	1	Photographie et dentisterie
SAB 6337	1	Clinique de douleurs
SAB 6338	1	Notions théoriques des douleurs
SAB 6405	2	Statistiques en médecine dentaire
STO 6000	1	Imagerie crânio-faciale
STO 6041	1	Pharmaco buccodentaire avancée
STO 6300	2	Pathologie buccale avancée

STO 6303	1	Anatomie de la tête et du cou
STO 6304	1	Génétique médicale
STO 6307	2	Physiologie neuromusculaire
STO 6312	1	Microbio buccodentaire avancée
STO 6907	2	Séminaire sciences buccodentaires 1
STO 6908	2	Séminaire sciences buccodentaires 2

Bloc 70D

Choix - Maximum 4 crédits.

Les étudiants devront choisir un cours de cycle supérieur parmi le répertoire de cours de l'Université de Montréal, ou d'une autre université, avec l'accord du directeur de programme.

 Programme 2-306-1-0

 Version 03 (E18)

Maîtrise en sciences buccodentaires (M. Sc.)**OBJECTIFS**

Le programme de maîtrise en sciences buccodentaires a comme objectif principal d'initier à la recherche et de donner à l'étudiant des connaissances théoriques et pratiques dans un domaine lié à la recherche en médecine dentaire. Le programme permet aux étudiants d'acquérir une formation qui les prépare à entreprendre un programme de troisième cycle ou à travailler dans le domaine de la recherche.

Cheminement combiné du Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires.

Ce cheminement combiné permet d'intégrer le programme de maîtrise à la structure du programme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire. Il permet aux futurs dentistes de s'initier à la recherche tout en complétant leurs études en médecine dentaire, pour obtenir en fin de parcours des 5 années en double diplomation. Ceci rendra leur dossier académique plus compétitif pour entreprendre des études approfondies, mais pourra aussi éveiller l'intérêt pour la recherche et la carrière académique.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Les études sont régies par le Règlement des études supérieures et postdoctorales et par les dispositions suivantes :

1. Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier à la M. Sc. (sciences buccodentaires), le candidat doit :

- satisfaire aux conditions générales d'admissibilité (section XI) du Règlement pédagogique des Études supérieures et postdoctorales
- être titulaire d'un diplôme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal ou d'un B. Sc. spécialisé (sciences biologiques) ou d'un diplôme équivalent
- avoir obtenu au 1er cycle une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3 ou l'équivalent agréé par le doyen à moins que, de l'avis du doyen, une expérience ou des études subséquentes à l'obtention du grade de 1er cycle permettent de conclure que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite des études du 2e cycle
- avoir trouvé un directeur de recherche.

1.1 Conditions d'admissibilité pour les candidats faisant le cheminement combiné du Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires.

Pour être admissible à ce cheminement combiné, le candidat doit:

- être étudiant régulier au programme de doctorat de 1er cycle en médecine dentaire de l'Université de Montréal et avoir complété sa première année avec succès et une moyenne d'au moins 3,0 sur 4,3
- avoir poursuivi au moins deux années d'études universitaires avant son admission au programme de Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire et cumulé, au terme de sa première année en médecine dentaire, au moins 90 crédits de cours
- avoir trouvé un directeur de recherche

- avoir l'autorisation écrite du doyen confirmant que le candidat possède des aptitudes marquées pour la poursuite conjointe d'un cheminement de recherche au 2e cycle sans compromettre sa formation au Doctorat de 1er cycle

Notez que les candidats qui s'engageront dans le cheminement combiné du Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires devront être en mesure d'assumer les droits de scolarité prévus pour chacun des deux programmes.

L'étudiant doit avoir une bonne connaissance du français et de l'anglais.

1.2 Documents additionnels à fournir lors de la demande d'admission

- Lettre d'acceptation d'un directeur de recherche
- Fournir une lettre explicative démontrant ses intérêts en recherche et ses objectifs de carrière.

Le directeur de recherche peut exiger des lettres de recommandation.

2. Scolarité

La scolarité minimale est de trois trimestres consécutifs et la scolarité maximale est de six trimestres plein temps.

2.1 Scolarité pour le cheminement combiné du Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires

La scolarité minimale est de trois trimestres cumulatifs et la scolarité maximale est de six trimestres. Notez cependant qu'une année de prolongation sera nécessaire pour terminer le programme de maîtrise.

à noter que ce cheminement ne permet pas le passage direct aux études de 3e cycle.

3. Statut

L'étudiant s'inscrit à temps plein.

3.1 Statut pour le cheminement combiné de Doctorat de 1er cycle en médecine dentaire (D.M.D.) et de la Maîtrise en sciences buccodentaires

L'étudiant s'inscrit à temps plein seulement aux trimestres où il complète sa scolarité. Il est en suspension administrative entre ces trimestres.

STRUCTURE DU PROGRAMME

La maîtrise comporte 45 crédits.

Segment 70

Les crédits sont répartis de la façon suivante : 37 crédits obligatoires attribués à la recherche et à la rédaction d'un mémoire, 3 crédits à option et 5 crédits au choix.

Bloc 70A

Option - 3 crédits.

BIE 6046	1	Introduction : éthique de la recherche
DER 6222	1	Initiation à la dentisterie factuelle
MMD 6005R	1	Éthique et recherche en santé
SAB 6405	2	Statistiques en médecine dentaire

Bloc 70B

Choix - 5 crédits.

Choisir parmi la liste de cours disponibles dans la banque de cours de la Faculté, de l'Université ou tout autre cours jugé pertinent après consultation avec le responsable du programme et/ou directeur de recherche.

Bloc 70C Recherche et mémoire

Obligatoire - 37 crédits.

STO 6907	2	Séminaire sciences buccodentaires 1
STO 6908	2	Séminaire sciences buccodentaires 2
STO 6910	33	Mémoire en sciences buccodentaires

 Programme 2-310-1-3

 Version 01 (A14)

D.E.S. en orthodontie

OBJECTIFS

Le D.E.S. (orthodontie) doit être suivi concurremment à la M. Sc. (médecine dentaire), Option Orthodontie.

Ces programmes s'adressent aux dentistes désirant acquérir une formation spécialisée en orthodontie. Ils visent à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en orthodontie en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif. À la fin de ces programmes, le candidat peut se présenter à l'examen du Collège Royal des Dentistes du Canada. La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Le D.E.S. (réhabilitation prosthodontique) doit être suivi concurremment à la M. Sc. (médecine dentaire), option Réhabilitation prosthodontique. Le règlement pédagogique propre au programme est identique dans les deux programmes. Le Règlement se trouve avec la description de la M. Sc. (médecine dentaire) (2-300-1-3).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme d'études supérieures comporte 84 crédits de cours obligatoires répartis sur 3 années (9 trimestres).

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S. sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 84 crédits.

DER 6033	1	Matériaux dentaires 1
DER 6034	1	Matériaux dentaires 2
SAB 6040	1	Équilibrage d'occlusion
SAB 6062	2	Céphalométrie
SAB 6064	1	Contention orthodontique
SAB 6165A	0.5	Séminaire d'orthodontie 1.1
SAB 6165B	1	Séminaire d'orthodontie 1.2
SAB 6165C	0.5	Séminaire d'orthodontie 1.3
SAB 6166A	0.5	Séminaire d'orthodontie 2.1
SAB 6166B	1	Séminaire d'orthodontie 2.2
SAB 6166C	0.5	Séminaire d'orthodontie 2.3
SAB 6307A	1.5	Orthodontie interceptive 1
SAB 6307B	0.5	Orthodontie interceptive 2
SAB 6308A	1	Séminaire : techniques orthodontiques 1
SAB 6308B	1	Séminaire : techniques orthodontiques 2
SAB 6308C	1	Séminaire : techniques orthodontiques 3
SAB 6321A	0.5	Enseignement de la technique edgewise 1
SAB 6321B	1	Enseignement de la technique edgewise 2
SAB 6321C	0.5	Enseignement de la technique edgewise 3
SAB 6325A	2	Croissance et développement 1
SAB 6325B	2	Croissance et développement 2
SAB 6326	1	Orthodontie préclinique
SAB 6327A	0.5	Séminaire d'orthodontie 3.1
SAB 6327B	1	Séminaire d'orthodontie 3.2
SAB 6327C	0.5	Séminaire d'orthodontie 3.3
SAB 6329A	1.5	Laboratoire d'orthodontie clinique 1
SAB 6329B	1.5	Laboratoire d'orthodontie clinique 2
SAB 6330A	4	Cliniques d'orthodontie 1.1
SAB 6330B	4	Cliniques d'orthodontie 1.2
SAB 6330C	4	Cliniques d'orthodontie 1.3

SAB 6332A	4	Cliniques d'orthodontie 2.1
SAB 6332B	4	Cliniques d'orthodontie 2.2
SAB 6332C	4	Cliniques d'orthodontie 2.3
SAB 6333A	3	Cliniques d'orthodontie 3.1
SAB 6333B	3	Cliniques d'orthodontie 3.2
SAB 6333C	3	Cliniques d'orthodontie 3.3
SAB 6336	4	Orthodontie pré chirurgie
SAB 6337	1	Clinique de douleurs
SAB 6339	1	Multidisciplinarité en orthodontie
SAB 6365	2	Diagnostic et plan de traitement 1
SAB 6367	3	Biomécanique dentaire 1
SAB 6368A	2	Biomécanique dentaire 2
SAB 6368B	2	Biomécanique dentaire 3
SAB 6369	2	Diagnostic et plan de traitement 2
SAB 6401	1	Appareils myofonctionnels
SAB 6403A	0.5	Principes orthodontie clinique 1
SAB 6403B	0.5	Principes orthodontie clinique 2
SAB 6404A	0.5	Administration pratique 1
SAB 6404B	0.5	Administration pratique 2
SAB 6601A	0.5	Recension des écrits 1
SAB 6601B	0.5	Recension des écrits 2
SAB 6603A	1	Analyse de cas traités 1
SAB 6603B	1	Analyse de cas traités 2
STO 6306	1	Tissu osseux

Programme 2-312-1-3

Version 00 (A12)

D.E.S. en réhabilitation prosthodontique**OBJECTIFS**

Le D.E.S. (réhabilitation prosthodontique) doit être suivi concurremment à la M. Sc. (médecine dentaire), Option Réhabilitation prosthodontique.

Ces programmes s'adressent aux dentistes désirant acquérir une formation spécialisée en réhabilitation prosthodontique. Ils visent à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en orthodontie en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif. À la fin de ces programmes, le candidat peut se présenter à l'examen du Collège Royal des Dentistes du Canada. La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Le D.E.S. (réhabilitation prosthodontique) doit être suivi concurremment à la M. Sc. (médecine dentaire), option Réhabilitation prosthodontique. Le règlement pédagogique propre au programme est identique dans les deux programmes. Le Règlement se trouve avec la description de la M. Sc. (médecine dentaire) (2-300-1-3).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme d'études supérieures en réhabilitation prosthodontique comporte 83 crédits de cours obligatoires répartis sur 3 années (9 trimestres).

Segment 70

Tous les crédits du D.E.S. sont obligatoires.

Bloc 70A

Obligatoire - 83 crédits.

DER 6033	1	Matériaux dentaires 1
DER 6034	1	Matériaux dentaires 2

DER 6120	1	Bioéthique et dentisterie légale
DER 6130	1	Expertises
DER 6195	2	Dentisterie esthétique
DER 6230	1	Multidisciplinarité et traitement
SAB 6337	1	Clinique de douleurs
STO 6041	1	Pharmaco buccodentaire avancée
STO 6306	1	Tissu osseux

PDT 49524	0	Introduction à la pédiatrie 4
PDT 49525	0	Introduction à la pédiatrie 5
PDT 49526	0	Introduction à la pédiatrie 6
PDT 49527	0	Introduction à la pédiatrie 7
PDT 49528	0	Introduction à la pédiatrie 8
PDT 49529	3	Introduction à la pédiatrie 9
PDT 49541	0	Pédiatrie clinique 1.1
PDT 49542	0	Pédiatrie clinique 1.2
PDT 49543	1	Pédiatrie clinique 1.3
PDT 49561	0	Pédiatrie clinique 2.1
PDT 49562	0	Pédiatrie clinique 2.2
PDT 49563	1	Pédiatrie clinique 2.3
SAB 6062	2	Céphalométrie
SAB 6070	0.5	Techniques avancées en dentisterie pédiatrique
SAB 6100	1	Préclinique orthodontique pédiatrique
SAB 6101	2	Diagnostic orthodontie pédiatrique
SAB 6102	2	Biomécanique orthodontie pédiatrique
SAB 61141	0	Analyse de cas 1.1
SAB 61142	0	Analyse de cas 1.2
SAB 61143	0.5	Analyse de cas 1.3
SAB 62141	0	Analyse de cas 2.1
SAB 62142	0	Analyse de cas 2.2
SAB 62143	0.5	Analyse de cas 2.3
SAB 6290	1	Orthodontie pédiatrique
SAB 6300A	1	Dentisterie préventive 1
SAB 6300B	1	Dentisterie préventive 2
SAB 6307A	1.5	Orthodontie interceptive 1
SAB 6307B	0.5	Orthodontie interceptive 2
SAB 63141	0	Analyse de cas 3.1
SAB 63142	0	Analyse de cas 3.2
SAB 63143	1	Analyse de cas 3.3
SAB 6325A	2	Croissance et développement 1
SAB 6325B	2	Croissance et développement 2
SAB 6340A	0.5	Dentisterie pédiatrique 1.1
SAB 6340B	0.5	Dentisterie pédiatrique 1.2
SAB 6340C	0.5	Dentisterie pédiatrique 1.3
SAB 6341A	3	Médecine dentaire pédiatrique clinique 1.1
SAB 6341B	3	Médecine dentaire pédiatrique clinique 1.2
SAB 6341C	1	Médecine dentaire pédiatrique clinique 1.3
SAB 6342A	0.5	Dentisterie pédiatrique 2.1
SAB 6342B	1	Dentisterie pédiatrique 2.2
SAB 6342C	0.5	Dentisterie pédiatrique 2.3
SAB 6343A	3	Médecine dentaire pédiatrique clinique 2.1
SAB 6343B	3.5	Médecine dentaire pédiatrique clinique 2.2
SAB 6343C	2	Médecine dentaire pédiatrique clinique 2.3
SAB 6344	1	Travaux bibliographiques
SAB 6345A	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 1.1
SAB 6345B	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 1.2
SAB 6345C	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 1.3
SAB 6345D	1	Urgence dentaire pédiatrique 2.1
SAB 6345E	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 2.2

Programme 2-315-1-3

Version 02 (E19)

D.E.S. en dentisterie pédiatrique**OBJECTIFS**

Le Diplôme d'études spécialisées en dentisterie pédiatrique doit être suivi concurremment à la maîtrise en médecine dentaire option Dentisterie pédiatrique.

Ces programmes s'adressent aux dentistes désirant acquérir une formation spécialisée en dentisterie pédiatrique. Ils visent à former des dentistes prêts à aborder une carrière clinique ou d'enseignement et de recherche en dentisterie pédiatrique, en favorisant le développement de compétences cliniques, professionnelles et de recherche dans leur domaine respectif.

À la fin de son programme, le candidat peut se présenter à l'examen du Collège Royal des Dentistes du Canada. La réussite de cet examen est un préalable à la reconnaissance du diplôme de spécialiste par l'Ordre des Dentistes du Québec.

RÈGLEMENT DES ÉTUDES - DISPOSITIONS PROPRES AU PROGRAMME

Le D.E.S. (dentisterie pédiatrique) doit être suivi concurremment à la M. Sc. (médecine dentaire), option Dentisterie pédiatrique. Le règlement pédagogique propre au programme est identique dans les deux programmes. Le Règlement se trouve avec la description de la M. Sc. (médecine dentaire) (2-300-1-3).

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le diplôme d'études spécialisées en dentisterie pédiatrique comporte 79 crédits répartis sur 3 années (9 trimestres).

Segment 70

Les crédits du D.E.S. sont répartis de la façon suivante : 72 crédits obligatoires, 4 à 7 crédits à option et un maximum de 3 crédits au choix.

Bloc 70A

Obligatoire - 72 crédits.

DER 6033	1	Matériaux dentaires 1
DER 6034	1	Matériaux dentaires 2
DER 60741	0	Endodontie pédiatrique clinique 1.1
DER 60742	0	Endodontie pédiatrique clinique 1.2
DER 60743	0.5	Endodontie pédiatrique clinique 1.3
DER 6075	2	Endodontie pédiatrique théorique
DER 60841	0	Endodontie pédiatrique clinique 2.1
DER 60842	0	Endodontie pédiatrique clinique 2.2
DER 60843	0.5	Endodontie pédiatrique clinique 2.3
DER 60941	0	Endodontie pédiatrique clinique 3.1
DER 60942	0	Endodontie pédiatrique clinique 3.2
DER 60943	0.5	Endodontie pédiatrique clinique 3.3
DER 6120	1	Bioéthique et dentisterie légale
DER 6230	1	Multidisciplinarité et traitement
PDT 49521	0	Introduction à la pédiatrie 1
PDT 49522	0	Introduction à la pédiatrie 2
PDT 49523	0	Introduction à la pédiatrie 3

SAB 6345F	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 2.3
SAB 6345G	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 3.1
SAB 6345H	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 3.2
SAB 6345I	0.5	Urgence dentaire pédiatrique 3.3
SAB 6346A	0.5	Dentisterie pédiatrique 3.1
SAB 6346B	0.5	Dentisterie pédiatrique 3.2
SAB 6346C	0.5	Dentisterie pédiatrique 3.3
SAB 6347A	3.5	Médecine dentaire pédiatrique clinique 3.1
SAB 6347B	3.5	Médecine dentaire pédiatrique clinique 3.2
SAB 6347C	2	Médecine dentaire pédiatrique clinique 3.3
SAB 6349	1.5	Sédation et anesthésie générale en dentisterie pédiatrique
SAB 6401	1	Appareils myofonctionnels
STO 6041	1	Pharmaco buccodentaire avancée
STO 6310	1	Chirurgie pédiatrique
STO 6312	1	Microbio buccodentaire avancée

Bloc 70B

Option - Minimum 4 crédits, maximum 7 crédits.

DER 6130	1	Expertises
DER 6195	2	Dentisterie esthétique
DER 6222	1	Initiation à la dentisterie factuelle
MSO 6001	3	Concepts de base en épidémiologie
MSO 6060	3	Concepts de base en biostatistique
MSO 6061	3	Introduction à la biostatistique
SAB 6351	1	Stage dentisterie pédiatrique des communautés vulnérables 1
SAB 6352	2	Stage dentisterie pédiatrique des communautés vulnérables 2
SAB 6353	2	Stage dentisterie pédiatrique des communautés vulnérables 3
STO 6306	1	Tissu osseux

Bloc 70C

Choix - Maximum 3 crédits.

Avec l'approbation du directeur du programme, l'étudiant peut choisir un cours en lien avec son programme dans le répertoire des cours de 1er et de 2e cycles de l'Université de Montréal.